

B I E N V E N U E À LA
S O I R É E
D ' I N F O R M A T I O N S
A U X P A R E N T S
D E S F U T U R . E . S
É L È V E S D E 7 P .

E T A B L I S S E M E N T P R I M A I R E
D E P E N T H A L A Z - V E N O G E

25.06.2024





Déroulement de la soirée

- Accueil et présentation des collaborateurs-trices et des partenaires
- Organisation scolaire – Présentation de l'établissement
- Objectifs de la 7P
 - Changements par rapport à la 6P
- Evaluation
- Cadre et règles de vie
- Partenariat
 - ASIVenoge
 - Pause de midi - devoirs surveillés - transports
 - Service de santé
- Vos questions





Présentations

- Enseignant.e.s de classe:
 - 7P/71: Mme Marie Badoux
 - 7P/72: M. Loris Baldi
 - 7P/73: Mme Alyssia Beutler
 - 7P/74: Mme Nathalie Beck
 - 7P/75: Mme Mirlinda Osdautaj





Présentations

- Autres personnes:
 - Mme Alessia Baudet, doyenne 5-6P
 - Mme Lirije Sahiti, doyenne 7-8P
 - Mme Anouk Issler, infirmière
 - M. Yves Jauner, président ASIVenoge
 - Mme Caroline Jaugey, membre ASIVenoge
 - M. Albert Emery, membre ASIVenoge
 - M. Daniel Rochat, membre ASIVenoge
 - Mme Nadia Pisani ben Sir, secrétaire ASIVenoge





Objectifs de la réunion

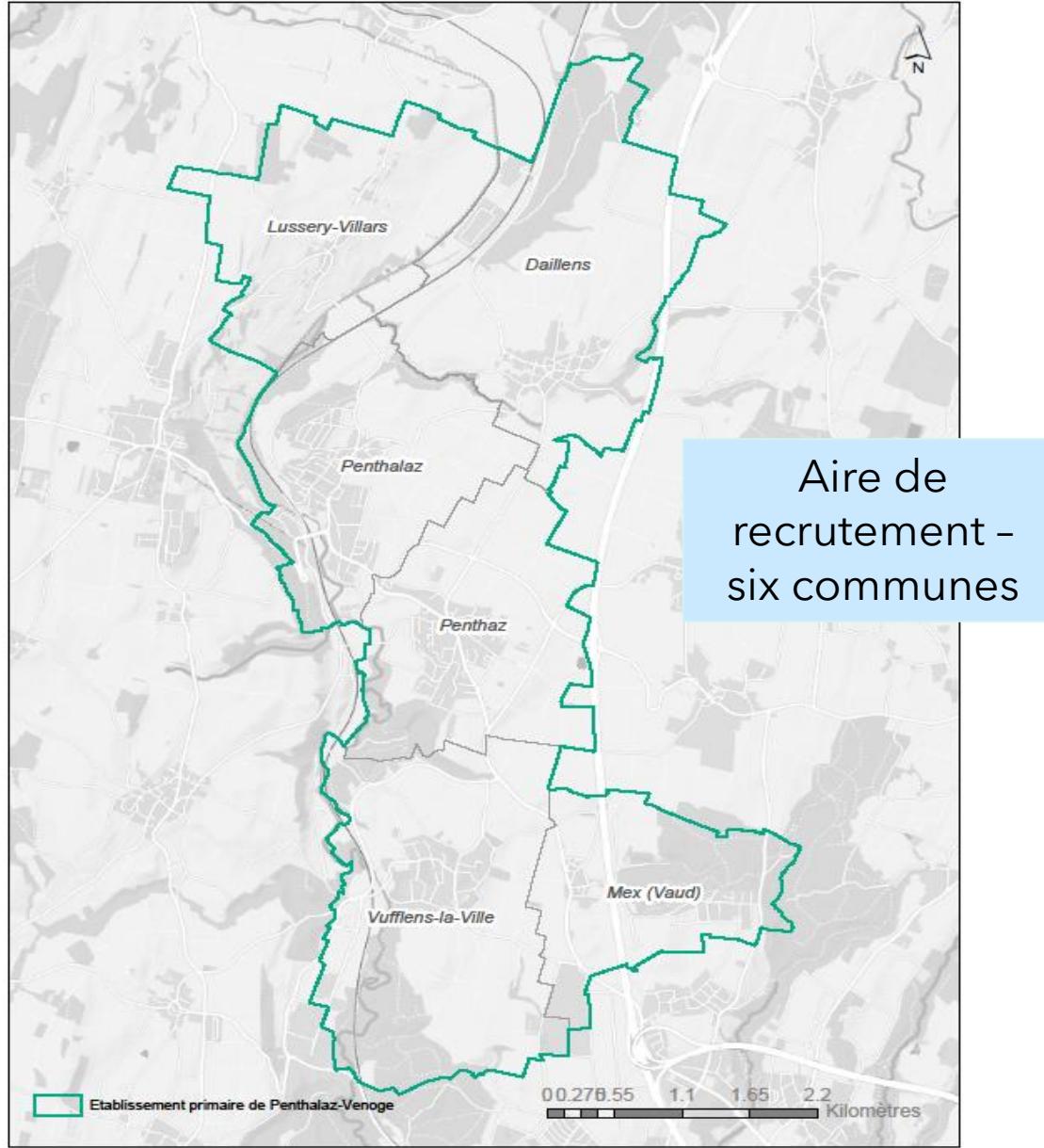
- **Faire connaissance**
- **Favoriser le partenariat**
- **Informer sur les objectifs de la 7P**
- **Consolider les règles de vie de l'établissement**
- **Travailler sur le bien-être des élèves**



EP
Penthalaz-Venoge

~ 8500
habitants

807
élèves de
4 à 12 ans



41 classes,
dont 11 de
7-8P

8 collèges

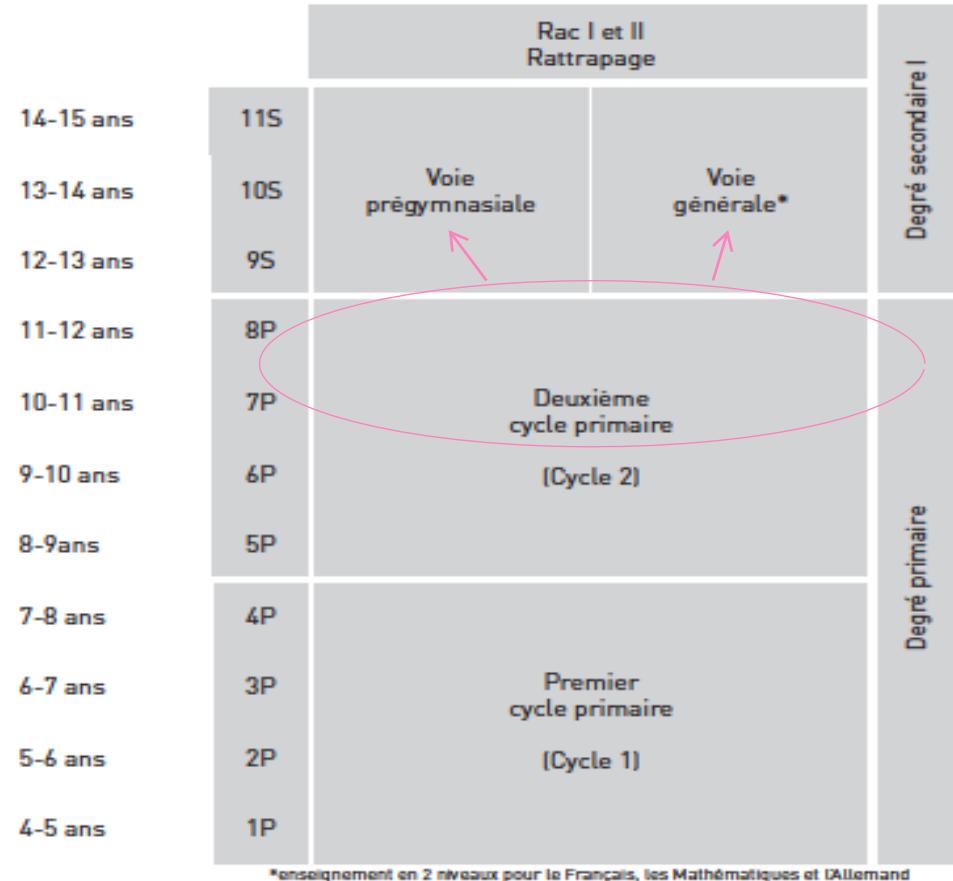
90 ens.,
dont 20 en
7P





Structure de l'école vaudoise

Système scolaire vaudois





L'objectif principal des degrés 7P et 8P

Créer les conditions de transition du primaire vers le secondaire

- **Quels changements par rapport à la 6P ?**

- Plusieurs enseignant.e.s
- Des généralistes et des spécialistes
- Un.e maître.ss.e de classe référent.e
- De 28 à 32 périodes
- De nouvelles disciplines :
 - Anglais
 - Distinction entre SCN-HIS-GEO
 - «Bain informatique»





Quels changements par rapport à la 6P (suite) ?

- Une collaboration plus étroite et fréquente entre enseignant.e.s (cheffes de file en FRA - MAT - ALL)
- Des devoirs donnés par chaque enseignant(e), en plusieurs fois (au minimum deux jours à l'avance)
- L'horaire continu (pause sur le site pour la plupart des élèves)
 - 7P: 4 périodes le matin, 3 périodes l'après-midi
 - 8P: 5 périodes le matin, 2 périodes l'après-midi
- Des cours qui se déroulent dans plusieurs locaux

L'objectif
principal de
la 7P et de
la 8P





Les autres objectifs des degrés 7-8P

- **Encourager l'autonomie**

- Se faire aux exigences de chaque enseignant.e
- Changer de salle d'un cours à l'autre
- Avoir ses affaires pour chaque cours
- Préparer ses devoirs à prendre à la maison

- **Prendre le temps pour l'orientation**

- **La 7^e année, le temps de l'observation et de préparation**
- La 8^e année, le temps de la consolidation, des ECR et de l'orientation

- **Favoriser le dialogue entre les partenaires**

- Plusieurs entretiens au cours du cycle



L'évaluation en 7P

L'évaluation en 7P

Groupe principal	français + mathématiques + allemand + sciences de la nature + géographie + histoire + anglais + arts visuels + musique + activités créatrices et manuelles	40 pts
Groupe restreint	français + mathématiques + allemand	12 pts et plus
Cas limites	Max 1 point d'insuffisance par groupe	

- Pas de redoublement à la fin de la 7P**
- Nombre de TS au 1^{er} semestre et à l'année**

5 ^e à 8 ^e année (deuxième cycle primaire)	1 à 2 périodes	1 TS	3 à 6 TS
	3 à 4 périodes	2 TS	5 à 9 TS
	5 périodes et plus	3 TS	7 à 11 TS





Cadre institutionnel et règles de vie

ATTITUDE GÉNÉRALE

- SALUTATIONS
- VOUVOIEMENT
- DÉPLACEMENTS
- ...

TENUE VESTIMENTAIRE

- PAS DE COUVRE- CHEF
- TENUE ADÉQUATE («LONGUEUR», INSCRIPTIONS)
- MAQUILLAGE

ASPECTS PÉDAGOGIQUES

- DEVOIRS NON FAITS
- OUBLIS
- PERTE ET CASSE DE MATÉRIEL
- BOISSONS
- WC
- VESTIAIRE
- ...

PROPRE
À
CHAQUE
CLASSE



Intervenants ou partenaires de l'établissement

- **Bibliothécaires**
- **PPLS**
- **Equipe santé (PSPS)**
 - **Infirmière**
 - **Médecin scolaire**
 - **Déléguée de la prévention**
 - **Médiatrice**
 - **ESS**
 - **Doyenne**
- **ASIVenoge**





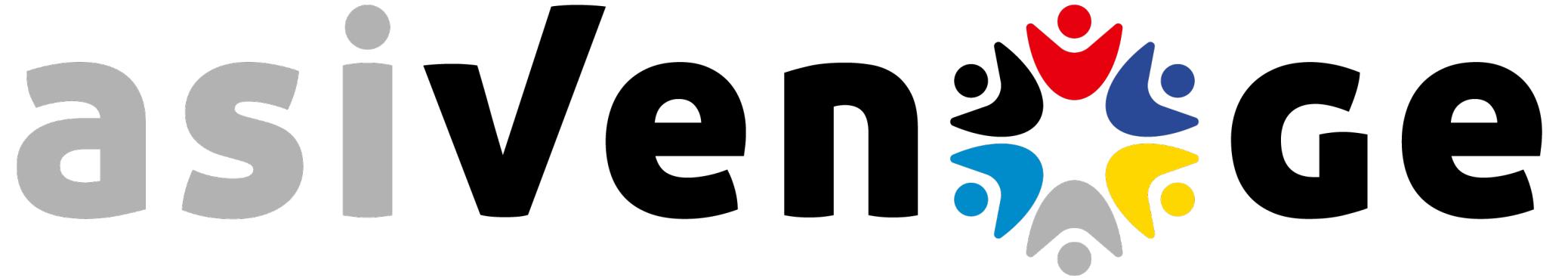
Comment nous atteindre ?

Tél. 021 / 557.34.20

ep.penthalaz-venoge@vd.ch

- <https://www.ep-penthalaz-venoge.ch>





Association Intercommunale de La Venoge
www.asivenoge.ch

Présentation

- ASIVenoge => association scolaire intercommunale de La Venoge
- 6 communes membres : Daillens, Lussery-Villars, Mex, Penthalaz, Penthaz, Vufflens-la-Ville
- Un Comité de Direction formé de 7 membres délégués municipaux
- Un Conseil intercommunal formé des délégués des communes conformément aux statuts (<https://asivenoge.ch/notre-association>)



Missions

- Tâches légales dévolues aux associations de communes (loi sur les communes et LEO), principalement :
 - Bâtiments scolaires
 - Transports
 - Accueil de midi
 - Devoirs surveillés
 - Santé (médecin scolaire et dépistages dentaires)
- Collaboration avec l'EPPV dans l'encadrement des élèves de 1H à 8H en lien avec ces tâches



MonPortail

- Application en ligne <https://asivenoge.monportail.ch/Web/> permettant l'inscription des élèves aux prestations suivantes :
 - Accueil de midi : **uniquement les élèves de 7H et 8H**
 - Devoirs surveillés : élèves de la 3H à la 8H
- Accueils des élèves de 1H à 6H :
 - Gérés par les communes (cantines communales)
 - Réseau d'accueil AJERCO (UAPE)



asivenoge

Informations rentrée

- 2 -

asiVenoge
ASSOCIATION SCOLAIRE INTERCOMMUNALE
DE LA VENGE

Informations importantes en vue de la rentrée scolaire 2024-2025

Madame, Monsieur,
Cher-s Parent-s,

L'Association Scolaire Intercommunale de La Venoge (ASIVenoge) collabore avec l'établissement scolaire primaire de Penthaz/Venoge pour préparer la rentrée scolaire. Nous vous remercions de lire attentivement les explications ci-dessous qui peuvent être importantes pour votre - vos enfant-e-s.

Transports scolaires
Plus d'informations sous : <https://asivenoge.ch/transports>

CarPostal
Les transports scolaires sont assurés par CarPostal S.A. et les transports publics par les Transports lausannois

tl
Pour toutes questions relatives aux transports, merci de vous adresser directement à MICRGOSIS :
• courriel : transport@micrgosis.ch ;
• hotline : 021 552 03 18 (08h00-12h15).

Accueil de midi
Plus d'information sous : <https://asivenoge.ch/parascolaire>

MonPortail
L'accueil de midi ne concerne que les élèves de 7P-8P enclassés au collège du Cheminé à Penthaz. Pour l'accueil des élèves de 1P à 8P, vous trouverez les informations utiles sur notre site internet.

I Inscriptions obligatoires aux pique-niques et aux repas.
Ouverture du site à partir du 29 juillet 2024.

• Votre enfant n'est pas encore inscrit : vous pouvez procéder à son inscription par internet, en créant un accès dans l'application MonPortail.

• Votre enfant était déjà inscrit l'année dernière : vous devez créer un nouvel abonnement en utilisant l'identifiant et le mot de passe en votre possession.

lien vers l'application : <https://asivenoge.monportail.ch>

→

ATTENTION, LES REPAS CHAUDS DÉBUTENT LA 2^{ME} SEMAINE DE LA RENTRÉE. La 1^{re} semaine, vous devez fournir, à vos frais, un pique-nique à votre - vos enfants, qui peut être consommé à la Grande salle de la Maison de ville. Vous devez donc inscrire votre enfant au pique-nique dans le portail la 1^{re} semaine.

En dérogation à la directive de l'accueil de midi, vous pouvez inscrire votre - vos enfants aux repas chauds JUSQU'AU MERCRID 21 AOUT 2024 POUR UN 1^{ER} REPAS LE 26 AOUT 2024. Passé cette date, le délai de 8 jours s'appliquera conformément à la directive.

Devoirs surveillés
Plus d'informations sous : <https://asivenoge.ch/parascolaire>

MonPortail
Les devoirs surveillés (DS) s'adressent aux élèves de 3P à 8P. Ils sont dispensés sur deux sites scolaires dès 15h45 :
• à Penthaz (collège du Cheminé) ;
• à Penthaz (collège de La Léchire).
Les séances débutent le lundi 26 août 2024 et se terminent le jeudi 12 juin 2025.
Le transport pour se rendre sur les lieux des DS n'est assuré que pour les élèves utilisant déjà les bus scolaires. Le retour à domicile est de la responsabilité des parents.

! Ouverture du site pour les inscriptions à partir du 29 juillet 2024.

• Votre enfant n'est pas encore inscrit : vous pouvez procéder à son inscription par internet, en créant un accès dans l'application MonPortail.

• Votre enfant était déjà inscrit l'année dernière : vous devez créer un nouvel abonnement en utilisant l'identifiant et le mot de passe en votre possession.

lien vers l'application : <https://asivenoge.monportail.ch>

Si vous ne pouvez pas utiliser l'application MonPortail, mais que vous désirez inscrire votre-vos enfant-e à l'accueil de midi et/ou aux devoirs surveillés, vous pourrez contacter le secrétariat au 021 861 49 50 ou envoyer un mail à secretaria@asivenoge.ch dès le 13 août 2024. Avant cette date, vous pouvez écrire un courriel à compta@asivenoge.ch.

Tout en vous souhaitant de passer un bel été, nous vous présentons nos meilleures salutations.

ASIVenoge
Pour le Comité de Direction
Yves Jauner
Président
Béatrice Pisani Ben Nsir
Secrétaire

ASIVenoge | Ch. du Collège 1 | 1305 Penthaz - Tél : 021 861 49 50
Pour plus d'informations, visitez notre site : www.asivenoge.ch

- Courier ASIVenoge avec la lettre d'enclassement
- Dates d'ouverture du portail pour l'année 24-25 : 29 juillet 2024
- Accueil : pas de repas la 1^{ère} semaine de la rentrée
- Accueil : inscription au pique-nique la 1^{ère} semaine de la rentrée
- Devoirs : inscription dès la 2^e semaine de la rentrée

asivenoge



Procédure

- Nouvelle demande : créer mon accès = nécessaire avant de pouvoir effectuer l'inscription aux prestations
- Connexion : identifiant et mot de passe de l'année précédente pour effectuer l'inscription aux prestations
- Suivre les instructions – tutoriel à disposition

asivенoge

Documents de référence

- Directive et charte de l'accueil de midi
- Directive des devoirs surveillés
- Documents disponibles en ligne sur notre site internet à la page <https://asivenoge.ch/parascolaire> ou en version papier sur demande au secrétariat de l'ASIVenoge par courriel : secretariat@asivenoge.ch





MaCantine

Accueil de midi

Prestations et principes

Prestations :

- Repas ou pique-niques : grande salle de la Maison de ville de Penthaz
- Accueil après repas : salle de gymnastique du Cheminet, bibliothèque et local des jeunes
- Trajet surveillé entre les deux lieux

Principes :

- Prestations payables d'avance
- Délai d'annonce à respecter : 5 jours ouvrables pour un repas / avant 08h le jour même pour un pique-nique
- Annulation exceptionnelle le jour même avant 08h00

asivEn^oge

Trajet





MaCantine

Accueil de midi

Prestataire

- Repas livrés par l'entreprise Croq-midi (www.croq-midi.ch)
- Label Ecocook
- Menu hebdomadaire publié dans le portail



asivence



MesDevoirs

Prestations :

L'après-midi après les cours sur trois sites :

- Penthaz - collège du Cheminet (LU-MA-JE)
- Penthaz - collège de la Léchire (LU-MA-JE)
- Vufflens-la-Ville – buvette de la salle de sport (LU-JE)

Principes :

- Lieu des DS = lieu d'enclassement
- Prestations payables d'avance
- Inscription pour 1 à 3 jours (LU-MA-JE)
- Annulation exceptionnelle le jour même jusqu'à 08h00

asivEnse

Devoirs surveillés

Transports



- Pas de transport pour le retour au lieu de domicile = à la charge des parents
- Possibilité de se rendre aux devoirs à son lieu de domicile si la prestation existe = modification du lieu à faire par l'administration
- Contact : secretariat@asivenoge.ch

Merci de votre attention !

Questions ?



L'infirmière, l'infirmier en milieu scolaire

**Un.e professionnel.le au service
du bien-être et de la santé des enfants,
adolescents et des jeunes?**

Définition de la santé

Extrait des principes de la Constitution de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS):

«La santé est un état de complet **bien-être** physique, mental et social et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité.»



DEPARTEMENT DE LA FORMATION,
DE LA JEUNESSE ET DE LA CULTURE
Direction générale de l'enfance et
de la jeunesse (DGJ)

Unité de promotion de la santé
et de prévention en milieu scolaire (Unité PSPS)

DEPARTEMENT DE LA SANTE ET DE
L'ACTION SOCIALE
Direction générale de la santé (DGS)

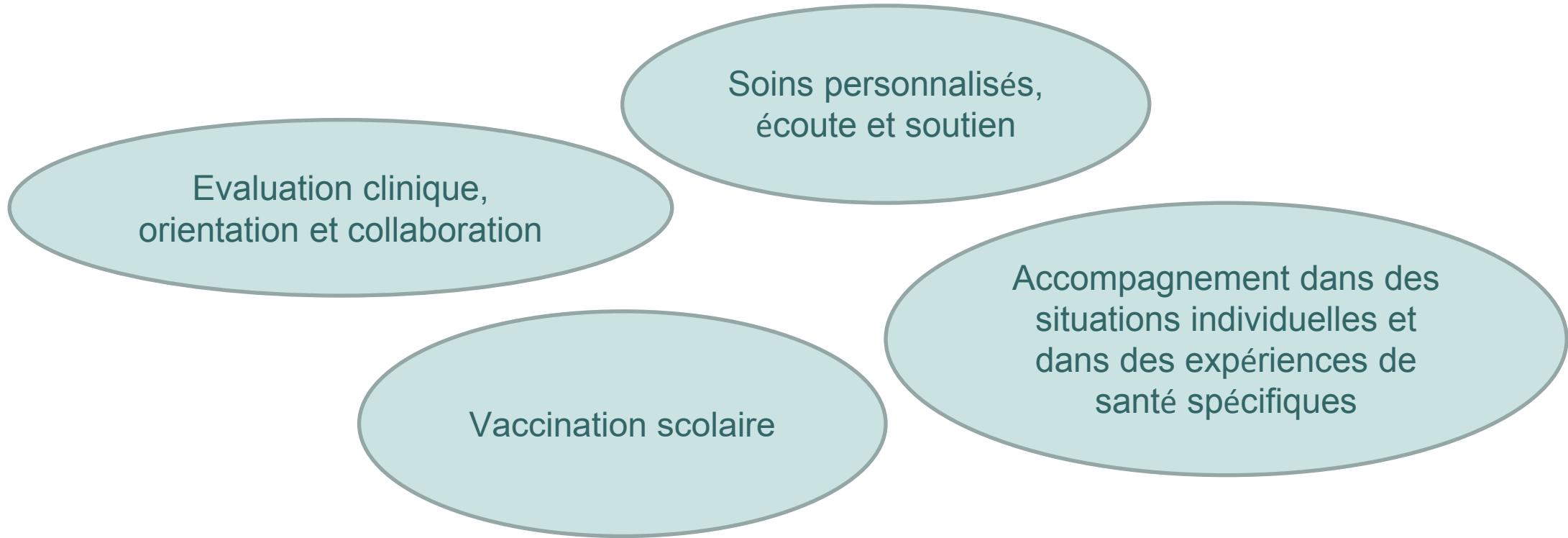
Prestations infirmières
en milieu scolaire vaudois

Cadre de référence
Septembre 2020

L'infirmière, l'infirmier en milieu scolaire intervient à l'école obligatoire et post obligatoire auprès des enfants, des jeunes et de leur famille pour promouvoir leur **bien-être**.

<https://www.vd.ch/themes/formation/sante-a-lecole/equipes-psps/infirmieres-scolaires/>

Offre de prestations au niveau individuel



Les spécificités de l'infirmier.e (1)



Capacité à accueillir toute personne dans toutes les situations de crise ou expériences de santé



Connaissance du réseau sanitaire et social pour une orientation optimisée



Evaluation clinique de la santé globale, de la gravité et de l'urgence de l'expérience de santé



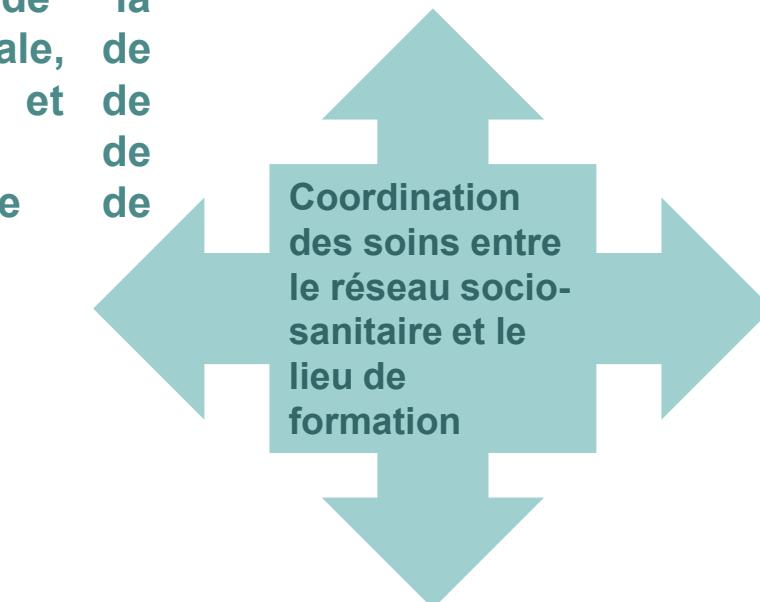
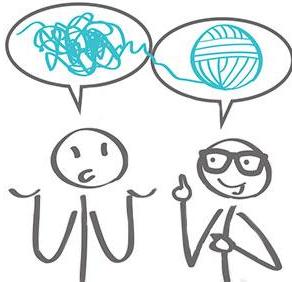
Soulagement de la détresse liée aux crises et aux expériences de santé

Evaluation de l'impact de l'expérience de santé sur la formation/scolarité

Prévenir le décrochage scolaire, les ruptures de formation et les risques de désinsertion



Connnaissance des professionnel.le.s de la formation pour un travail en interdisciplinarité



«FILET DE SÉCURITÉ» au niveau du bien-être et de la qualité de vie des enfants, adolescent.e.s, jeunes

Contribution à la compréhension d'une situation en apportant son expertise de santé aux professionnel.le.s

Premiers secours

L'infirmière l'infirmier réalise les premiers secours et les premiers soins aux élèves lorsqu'il-elle est présent-e

Formation des professionnel-le-s de l'école

URGENCES SANTÉ

R



RÉFLÉCHIR

- Qui est blessé?
- Pour les élèves et vous-même
- Pour les victimes?

A



AGIR

- Se protéger et protéger le lieu de l'accident

APPELER LE
144

- En restant auprès du blessé
- Informer le secrétariat

Centrale médecins de garde
0848 133 133

NE PAS RESTER SEUL



AVERTIR LES PARENTS SELON LE PROTOCOLE D...

Protocole de gestion des premiers secours et des premiers soins

BSP

TÉLÉPHONES UTILES

- Secrétariat:
- Infirmier-e scolaire:
- Autre:
- Autre:



Adresse d'arrivée de l'ambulance / point SOS

Pharmacies

Chemin d'accès

Envoyer quelqu'un chercher les ambulanciers

Equipe PSPS : Promotion de la Santé et Prévention en milieu Scolaire

- ▶ Dans chaque établissement, des professionnel·le·s travaillent avec les élèves et les adultes pour contribuer au bien-être de l'enfant et de l'adolescent·e·s à l'école, afin de favoriser ses apprentissages scolaires et sociaux.

Conseil des délégué-e-s 7-8P :

- 22 délégué-e-s représentent les 11 classes de 7-8P
- Exemples de thèmes abordés: charte du collège du Cheminot, animations récrés, prévention numérique par les pairs.

Semaine des Pommes à la récré

Animation 7P en classe sur le bien-être

Suite du projet de Prévention numérique 24-25 :

- Les délégué-e-s 7-8P se forment pour aller animer une activité de prévention dans les classes de 5P en février 2025 (Ambassadeurs)

ENSEMBLE EN PAIX

TABLISSEMENT SCOLAIRE ENTHALAZ

ENSEMBLE EN PAIX
TABLISSEMENT SCOLAIRE ENTHALAZ



Un même groupe d'enfants t'embête souvent?

Des élèves te disent des choses blessantes...
Tu reçois des moqueries ...

Tu te sens mis à part...
Tu as peur de tes camarades...

Tu aimerais que ça s'arrête?
Parle de ta tristesse, ta peur ou ton malaise à quelqu'un!

Parles-en à :
- Une maîtresse ou un maître
- La médiatrice
- L'infirmière
- La direction
- Tes parents



- ▶ **Action Innocence** crée des contenus destinés aux enfants et adolescents ainsi qu'aux parents qui souhaitent les accompagner dans leurs pratiques numériques.



Être-parents-à-lheure-du-numérique.mp4

ÊTRE PARENT À L'ÈRE DU NUMÉRIQUE

WHATS'APP ET RÉSEAUX SOCIAUX

En tant que parents, veillez aux échanges sur WhatsApp ou sur certains réseaux sociaux, qui ont des répercussions en classe et hors classe.

Ce n'est pas de la responsabilité de l'école mais cela impacte l'enseignement.

DES RESSOURCES PRÉCIEUSES :

- Action Innocence
- Application MyTwigaParents, Questodio etc.
- Ecole de gaming noetic

LE DROIT DE NE PAS AIMER MAIS LE DEVOIR DE S'Y INTÉRESSER.

LE DEVOIR D'AVOIR UN REGARD SUR LE TÉLÉPHONE DE L'ENFANT.

EP Penthalaz-Venoge / Réunion de parents 7P – juin 2024

Merci pour votre attention

- ▶ **Anouk Issler – Infirmière scolaire**
- ▶ Unité PSPS - Unité de promotion de la santé et de prévention en milieu scolaire
- ▶ Etablissement primaire de Penthalaz - Venoge
- ▶ Ch. du Collège 1- 1305 Penthalaz
- ▶ Tél.: +41 21 340 75 93 - natel : +41 79 159 22 77
- ▶ servicesante.ep.penthalaz.venoge@avasad.ch
- ▶ <http://www.vd.ch/unite-psps>
- ▶ Horaires : absente le vendredi